

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 478

présenté par
Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 49

À l'alinéa 69, après le mot :

« établissement »,

insérer les mots :

« de santé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.